COMMUNE D'UPIE (DRÔME)

PLAN LOCAL D'URBANISME

REVISION GÉNÉRALE

DOSSIER D'ARRÊT ET D'ENQUÊTE PUBLIQUE

4.B PLAN DE ZONAGE 2 1/6000

AGENCE 2BR ARCHITECTES, URBANISTES, PAYSAGISTES
98 ALLÉE DE LA SAUSSAIE - 69800 CON
TEL : 04 78 65 63 87 - FAX : 04 78 65 63 87 - EMAIL : AGENCE@2BR.FR
WWW.AGENCE-2BR.FR

ZOOM SUR LE CENTRE 1 : 1500

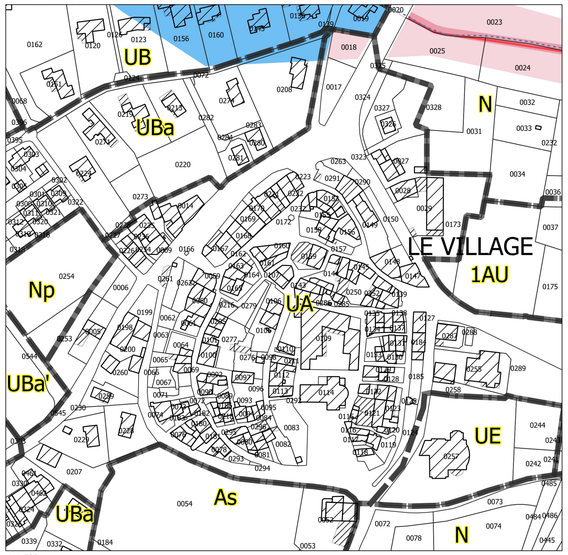

1:1 500

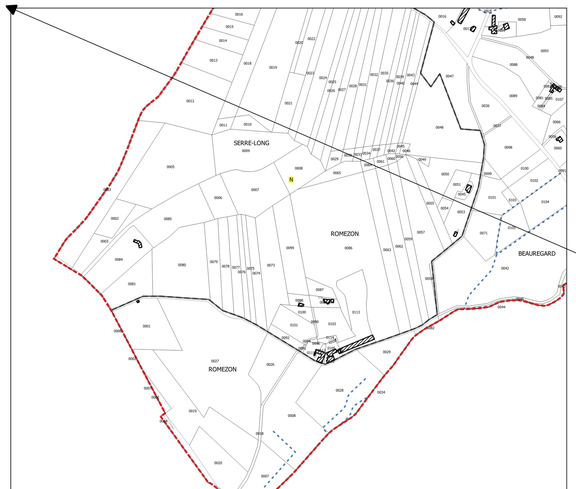

1:6 000

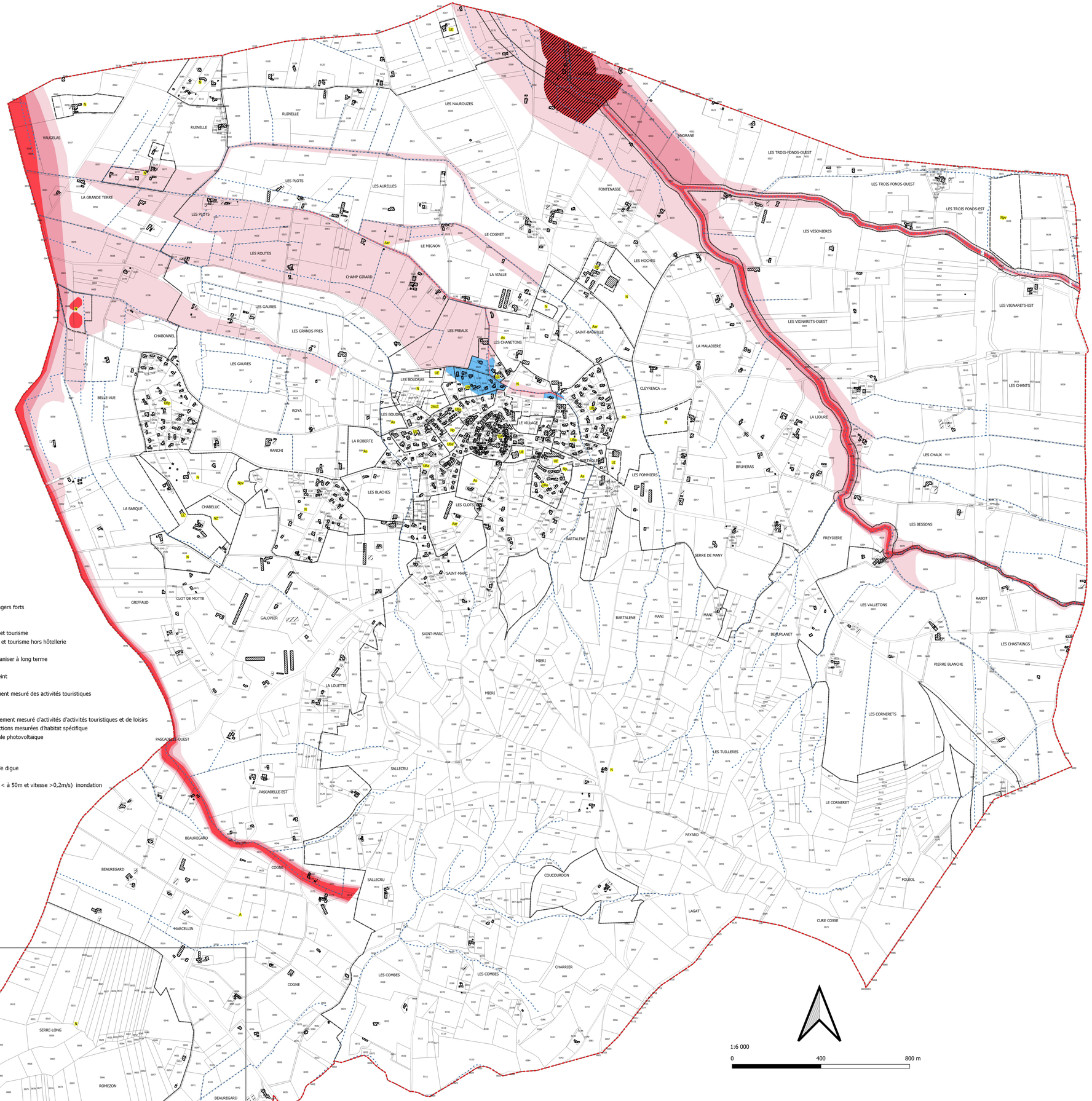

1:6 000

0 400 800 m

LEGENDE

- UA : Coeur de bourg
- UB : Secteurs pavillonnaires
- UBa : Secteurs pavillonnaires à densifier
- UBa' : Secteur mixte en densification
- UBp : Secteur pavillonnaire à enjeux paysagers forts
- UI : Zone d'activités économiques
- UE : Zone d'équipements publics
- UL : Secteurs urbains à vocation de loisirs et tourisme
- UL' : Secteurs urbains à vocation de loisirs et tourisme hors hôtellerie
- 1AU : Zone à urbaniser Charlemagne
- 2AUI : Zone d'activités économiques à urbaniser à long terme
- A : Zone agricole
- Aar : Zone agricole - photovoltaïsme restreint
- As : Zone agricole non constructible
- AT Zone agricole admettant le développement mesuré des activités touristiques
- N : Zone naturelle
- Np : Zone naturelle de parcs et jardins
- NZ : Zone naturelle admettant le développement mesuré d'activités d'activités touristiques et de loisirs
- NH : Zone naturelle admettant les constructions mesurées d'habitat spécifique
- Npv : Zone naturelle accueillant une centrale photovoltaïque

PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES

Zonage risques naturels inondation et rupture de digue

- Zone Rd : aléa rupture de digue
- Zone R3 : aléas faible et modéré à fort (h < à 50m et vitesse >0,2m/s) inondation
- Zone R2 : alés modéré à fort inondation
- Zone R1 : aléa fort inondation
- Zone B : aléa faible inondation

INFORMATIONS

- Thalwegs vallats ravins fossés

Parcelles

- Limites communales